

<http://pierrealainmillet.fr/Quelle-place-pour-les-modes-actifs>



conseil de métropole du 30 septembre 2019

Quelle place pour les modes actifs !?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 30 septembre 2019

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Quelle place pour les modes actifs !?

Nous sommes déjà intervenu sur ce dossier pour nous inquiéter de la place donnée aux modes actifs dans l'accessibilité du site. Cette délibération nous demande de financer des travaux nécessaire sur les bretelles de l'A42, mais rien n'est dit sur la capacité de franchissement de ces bretelles en mode actif. Je peux vous dire personnellement que c'est un défi, quand vous venez justement du boulevard de l'université pour aller dans un commerce sportif bien connu, il faut franchir le pont de l'autoroute et donc ses bretelles et c'est tout sauf facile.

Visiblement, le sujet n'a pas été traité. Nous demandons d'avoir communication dans une prochaine délibération des résultats des études concernant les modes actifs dans ce projet global.